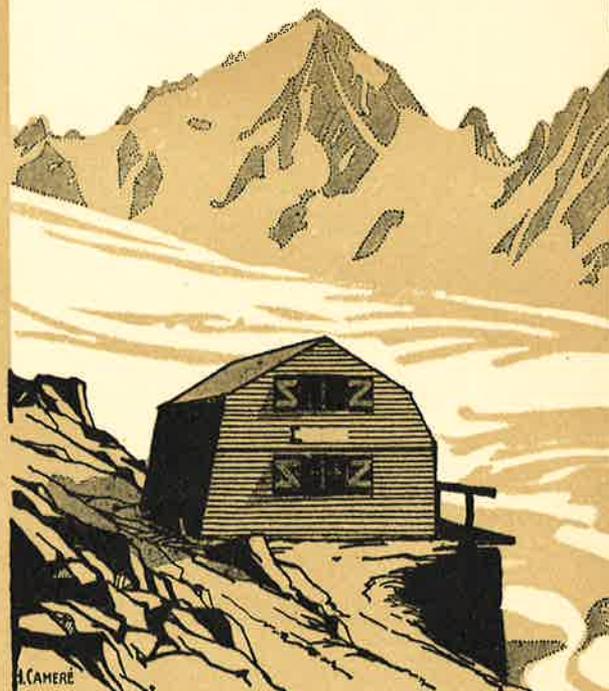


CLUB ALPIN FRANÇAIS

SECTION DE PARIS
ET SKI CLUB ALPIN PARISIEN
7 RUE LA BOÉTIE. PARIS. 8^E



BULLETIN TRIMESTRIEL

15 Novembre 1938

Prix : 2 Francs

N° 20

Paiement de la Cotisation 1939

En rappelant aux membres de la Section de Paris le relèvement de la cotisation annoncé par le précédent bulletin, le Trésorier les prie instamment d'acquitter leur cotisation 1939, conformément au tableau ci-dessous, et avant le 1^{er} janvier. Ils éviteront ainsi les frais onéreux du recouvrement par poste.

Le paiement doit être fait de préférence par virement ou chèque postal (compte Paris 1868), sinon par chèque barré payable à Paris. Il peut encore être reçu au Siège social, de 9 h. 30 à midi, et de 14 à 17 heures au plus tard.

MEMBRES PAR CATÉGORIE		Montant total de la cotisation timbres - quittances et poste pour celour compris
Membres Français ou Titulaires		
T.	Membres ordinaires	66 20
T. H.	— habitant hors de France (poste comprise) . . .	77 30
D.	Femmes de membres titulaires.	31 20
D. M.	— — — âgées de moins de 25 ans	26 20
M.	Membres âgés de moins de 25 ans.	41 20
M. H.	— — habitant hors de France.	52 30
M. s. M.	— — ne recevant pas « La Montagne »	26 20
A. S.	Membres faisant partie d'une autre section à laquelle ils paient la cotisation centrale.	31 20
Dans cette catégorie : D. A. S. 21.20 M. A. S. 16.20		
Membres Etrangers ou Associés		
E. F.	Etrangers habitant la France	66 20
E. H.	— — hors de France (poste comprise).	77 30
D. E.	Femmes de membres étrangers	30 55
Etrangers de moins de 25 ans :		
M. E. F.	1 ^o habitant la France	41 20
M. E. H.	2 ^o habitant hors de France.	52 30
M. E. s. M.	3 ^o ne recevant pas « La Montagne »	27 30
Membres du Ski Club Alpin Parisien ou S. C. A. P.		
Cotisation unique		15. »

OBSERVATIONS IMPORTANTES

1^o Donner très lisiblement ses nom, prénom et adresse, sans oublier le numéro du carnet de sociétaire.

2^o En cas de *changement d'adresse*, préciser cette modification et ajouter 1 fr. 50 au montant de la cotisation.

3^o A défaut de démission signifiée avant le 31 décembre, la cotisation de l'année suivante est due intégralement.

4^o Adresser la correspondance à : Section de Paris du Club Alpin Français, 7, rue La Boétie, Paris, 8^e.

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse

BULLETIN TRIMESTRIEL de la Section de Paris du Club Alpin Français et du Ski Club Alpin Parisien

7, rue La Boétie, 7 — PARIS-8^e

Téléphone : Anjou 54-45

Chronique de la Section de Paris

REFUGE VALLOT

Ce refuge a été inauguré le 21 août dernier. La grande presse et la radio ont consacré une large place aux informations relatives à cette grande manifestation d'activité du C. A. F., et plus particulièrement de la Section de Paris.

Nous rappelons, en effet, que si ce refuge reste la propriété du C.A.F. dont il porte fièrement le fanion, sa gestion appartient à la Section de Paris. C'est donc notre Section qui a la garde de ce refuge, le plus élevé dans nos Alpes Françaises.

Il est juste de rappeler que sa construction est l'œuvre de notre collègue, M. Paul CHEVALIER. En étroite collaboration avec lui, M. André DORIVAL, vice-président, avait assumé la lourde tâche d'organiser le transport des matériaux jusqu'à l'emplacement du refuge et aussi de préparer les cérémonies d'inauguration.

Ces fêtes eurent un très grand succès. Elles furent honorées de la présence de MM. Jean ZAY, Ministre de l'Education Nationale, et FROSSARD, Ministre des Travaux Publics, ainsi que de nombreuses personnalités civiles et militaires.

A côté de celles-ci, il faut signaler que la plupart des membres du Comité de notre Section avaient tenu à marquer par leur présence l'intérêt constant qu'ils portent à l'administration de la Section.

Mentionnons en particulier la présence de M. le D^r MARCERON, président; de MM. MARCHANDISE et DORIVAL, vice-présidents; PIGEON, secrétaire général; HURAND, trésorier; FRANÇOIS, président du S. C. A. P.

Nous tenons à mentionner également le dévouement de notre collègue, M. EYGLUNENT, ingénieur, qui a réalisé une performance remarquable en faisant un séjour de 18 jours à plus de 4.000 m. pour diriger la construction du refuge.

Cette belle manifestation, qui a bénéficié d'un large retentissement, fut éminemment utile pour étendre la réputation de la Section de Paris.

RÉUNIONS DU 1^{er} MARDI

Mardi 6 décembre. — Projections de quelques bons films d'amateur.

Mardi 10 janvier. — Projections de photographies prises au cours des collectives en ski des Fêtes de Noël.

Mardi 7 février. — Projections de photographies prises au cours des écoles d'escalades : massifs de Fontainebleau, Dijonnais, Ardennes, Calanques, dentelles de Montmirail. Ces projections seront commentées par M. H. PAILLON.

EFFECTIF

L'effectif de la Section de Paris double le cap des dix mille. De 9.400 membres à la fin de 1937, il passe en fin d'août 1938 à 10.300. Aux dernières nouvelles, ce chiffre sera largement dépassé en décembre quand la saison d'hiver, si bien préparée par notre groupement du S. C. A. P. (Ski Club Alpin Parisien), battra son plein.

NÉCROLOGIE

La Section de Paris déplore la perte de M. Albert GATINE, président honoraire du Club Alpin Français. Pendant plus de 40 ans, M. GATINE apporta à notre Association un concours très actif. Ancien Inspecteur général des Finances, il était Commandeur de la Légion d'honneur.

Notre Comité adresse à ses enfants, Mlle Germaine GATINE, Mme et M. Jean MATTER, Président de la Fédération Française de Ski, l'expression de sa profonde sympathie.

A 60 ans, M. GATINE convint avec ses filles de fêter chaque année son anniversaire sur un sommet de 3.000 mètres. Il ne mit fin à ces touchantes réunions que lorsqu'il fût entré dans sa 80^e année.

★★

Notre excellent collègue Francis ROGNON, membre du Comité de la Section de Paris et Commissaire des courses, a été enlevé prématurément à notre affection lors de l'inauguration du refuge Vallot le 21 août dernier.

Il accompagnait, avec deux autres collègues très bons alpinistes comme lui, une caravane de trois radio-diffuseurs conduite par deux guides et deux porteurs de Valorcine. Arrivé à l'Observatoire Vallot, il manifesta des signes de grande fatigue. Son état empira le lendemain et il dut être ramené sur un brancard, par les guides et les porteurs, à l'Aiguille du Goûter et, de là, descendu au Refuge de Tête-Rousse. Il succomba au cours de la descente.

Il ne comptait que des amis au Club Alpin qui, lui, se reposait sur son zèle, sa science de la montagne et son dévouement à la Section de Paris.

A notre collègue Mme Francis ROGNON, nous adressons l'hommage de notre profonde sympathie.

★★

La Section de Paris a perdu encore un de ses meilleurs collègues, le Docteur Gy. Récemment venu à notre Association, le Docteur Gy se dévouait à l'Androsace et faisait partie des diverses commissions scientifiques du Club Alpin Français.

★★

Nous ne pouvons pas passer sous silence le décès de M. Maurice PAILLON. Quoiqu'il ne fit pas partie de la Section de Paris, M. PAILLON, qui fut rédacteur en chef de « *La Montagne* » pendant de nombreuses années, vivait pour ainsi dire parmi nous. Grand journaliste, grand alpiniste, il gravissait encore le Mont-Blanc dans sa 80^e année.

A notre collègue Hugues PAILLON, son fils, héritier des vertus de son père, nous adressons nos condoléances émues.

Membre de la Section des Pyrénées Centrales où sa popularité était grande, le Docteur ARLAUD succombe aussi cette année dans un stupide accident de montagne. Sa connaissance des Pyrénées le prépara à l'Expédition de l'Himalaya où il rendit les plus grands services.

ACCIDENTS 1938

M. Jacques APPERT, Mont-Blanc, 17 juillet 1938.

M. Jacques APPERT, âgé de 29 ans, membre de la Section de Chamornix du C. A. F., venait de gravir le Mont-Blanc, lorsqu'au retour, en passant au pied de l'Aiguille du Midi, il fut grièvement blessé par une chute de pierres. Descendu d'urgence à Chamornix, et malgré les soins qui lui furent donnés à l'hôpital, il mourut à 16 h., cinq heures après l'accident, le 17 juillet. M. et Mme APPERT seraient désireux de connaître un alpiniste qui se trouvait, dans la nuit du 4 au 5 juillet, au refuge Albert I^{er}, en même temps que leur fils Jacques, et qui fut photographié par lui tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du refuge. D'une manière générale, ils seraient heureux de correspondre avec les compagnons de courses de leur fils ou les personnes qui ont pu avoir des rapports avec lui dans les jours qui ont précédé sa mort.

Prière d'écrire à M. Jean Appert, Saint-Liguère (Deux-Sèvres).

AVIS

Les membres de la Section de Paris qui sont experts-comptables, comptables, aides-comptables, ou qui ont simplement des connaissances de comptabilité, sont priés de se faire connaître au Secrétariat de la Section, 7, rue la Boétie. Il pourrait être fait appel à eux, ou à elles pour des travaux de comptabilité.

AUX AMATEURS DE FILMS

La Sous-commission du Cinéma de la Section de Paris organise dans les locaux du Club, des séances de projections de films qui seront suivies de discussion et de commentaires.

Les cinéastes du C. A. F. désireux de présenter des films sont cordialement invités et instamment priés d'indiquer à l'avance au Secrétariat de la Section de Paris, 7, rue la Boétie, les films qu'ils comptent présenter et surtout le format et le métrage.

La première séance aura lieu le mercredi 30 novembre, à 21 heures, au siège du C. A. F., 7, rue la Boétie.

L'ANDROSACE EN 1938

Les réunions de l'Androsace en 1938 ont été nombreuses, et les collectives ont été suivies par un grand nombre de camarades qui s'intéressent aux questions scientifiques en même temps qu'à l'Alpinisme. En avril, Mlle Momy conduisait les compagnons de l'Androsace dans les Alpes Maritimes; à la Pentecôte, le D^r Marceron passait avec eux plusieurs jours dans le Haut-Jura, recueillant pour la seconde fois dans

cette région si riche, d'importants documents zoologiques, botaniques et photographiques; en juin, une collective sur la côte ouest du Cotentin, avec le Dr Velter, parcourait les dunes du littoral et les rochers sous-marins de la région; M. Merlin, chef de travaux de Botanique à la Faculté des Sciences de Caen, avait apporté son concours éclairé pour l'étude des algues. En juillet, une semaine dans la région de La Grave réunissait, autour du Dr Marceron, les fervents de l'alpinisme et de la flore de haute montagne, qui se sont retrouvés en octobre, plus modestement, mais non moins agréablement, dans la forêt de Marly, pour la parcourir et y admirer une flore mycologique exceptionnelle. M. Berty, à Recluses, M. Jean Bourgogne, à Vernon, montrèrent à nos camarades que même près de Paris, le beau sport alpin peut s'allier à l'étude attentive de la nature.

Les nombreux documents recueillis dans toutes ces courses seront étudiés dans les réunions d'hiver, où chacun apportera sa contribution, fruit de ses observations et de ses récoltes. Le Palais de la Découverte recevra encore plusieurs visites de l'Androsace, en vue des courses et des études futures.

Réunions de l'Androsace

1938. — *Mardi 13 décembre, à 21 h.* — M. DEMANGEOT : Haute-Ubaye : prospection géographique et alpinisme.
1939. — *Mardi 10 janvier, à 21 h.* — M. BERTY : Séance d'études de la collective de Recluses.
- Mardi 14 février, à 21 h.* — Dr MARCERON : Séance d'études de la collective de La Grave.
- M. Jean BOURGOGNE : Séance d'études de la collective de Vernon.

NOS CONCOURS

I. Concours de Cinéma d'amateurs du C.A.F.

REGLEMENT

ARTICLE 1^{er}. — Le concours est ouvert du 1^{er} octobre 1938 au 1^{er} février 1939 à tous les cinéastes amateurs membres du C. A. F.

ART. 2. — Peuvent participer au concours les seuls formats 16 mm., 9 mm. 5 et 8mm., en noir et en couleurs, muets ou sonores. Ils devront être montés sur bobines courantes, ne dépassant pas 120 m. pour les formats 16 mm. et 9 mm. 5, et 60 m. pour les formats 8 mm. Ces bobines seront placées dans les boîtes métalliques usuelles.

Dans le choix du sujet, toute liberté est laissée aux concurrents, sous la seule condition que les vues présentent nettement le caractère de vues de montagne : ascensions, escalades, scènes de ski, etc...

ART. 3. — *Conditions à remplir pour participer au concours :*

Être membre du Club Alpin Français et avoir acquitté la cotisation de l'année en cours.

Prendre l'engagement d'honneur de ne présenter que des documents résultant de prises de vues personnelles.

Chaque envoi devra être accompagné du bulletin d'inscription envoyé sur demande, adressé au Secrétariat de la Section de Paris du Club Alpin Français. L'enveloppe contenant le bulletin devra être revêtue de la mention : « Concours de cinéma ». Il est recommandé instamment d'indiquer dans quelles conditions a été effectuée la prise de vue ainsi que les caractéristiques du matériel utilisé.

ART. 4. — *Jury* : autant que la qualité artistique, l'intérêt documentaire, technique et sportif sera pris en considération par le Jury.

Le Jury, présidé par un membre du Comité de Direction du Club Alpin Français, sera formé de sept membres, dont quatre désignés par le Comité de Direction de la Section de Paris auxquels seront adjointes des personnalités du monde du cinéma et des arts.

Les décisions du Jury seront irrévocables et sans appel.

ART. 5. — *Récompenses* : Le premier prix comportera une somme d'au moins 1.000 francs. La liste définitive des autres prix sera publiée ultérieurement. Le Jury se réserve la faculté de décerner tout ou partie des récompenses, suivant le nombre et la qualité des envois.

Les récompenses seront remises dans le mois qui suivra la publication dans *La Montagne* du palmarès du concours.

ART. 6. — Les films seront rendus aux concurrents qui en feront la demande. Ils seront tenus à leur disposition au Secrétariat de la Section de Paris dans le mois qui suivra la publication du Palmarès.

Dans le cas où ils n'auraient pas été réclamés dans le délai de trois mois à partir du jour où la liste des récompenses aura été publiée, le Club Alpin considérera que l'auteur en a fait abandon.

Le Club Alpin Français se réserve le droit de faire reproduire les films primés et de les présenter dans ses séances de propagande sous le nom de l'auteur, étant entendu qu'il s'interdit par ailleurs toute exploitation commerciale desdites reproductions.

ART. 7. — La projection des films pour leur présentation au Jury sera assurée dans les meilleures conditions. Toutefois, le Club Alpin Français décline toute responsabilité pour le bris, la perte ou l'avarie dont pourraient être l'objet les films envoyés par les concurrents.

ART. 8. — La signature du bulletin d'inscription au concours implique l'acceptation sans réserve de toutes les clauses du présent règlement.

II. Concours de Photographies du C. A. F.

REGLEMENT

Ce concours est ouvert du 1^{er} octobre 1938 au 1^{er} février 1939 à tous les photographes amateurs membres du C. A. F.

Aucun format, aucun sujet, aucun papier n'est imposé.

Aux positifs sur verre, les concurrents doivent joindre pourtant une épreuve sur papier dont la qualité et le format sont laissés à leur choix.

Toute liberté est laissée aux concurrents pourvu que le sujet soit un sujet de montagne : ascensions, escalades, scènes de ski, chalets ou refuges, rappels de corde, etc...

Tout concurrent pourra présenter au maximum 4 photographies.

L'envoi des épreuves devra être accompagné d'une identification très précise du sujet photographié, sans nom d'auteur, mais avec la date de la prise de vue. Une devise unique pour toutes les épreuves d'un même concurrent devra être portée sur chacune d'elles. Cette devise devra être répétée et mise sous enveloppe avec le nom et l'adresse du concurrent.

Pour participer au concours, il faut être membre du Club Alpin Français et avoir acquitté la cotisation de l'année en cours.

Autant que la qualité artistique, l'intérêt documentaire, technique et sportif sera pris en considération.

Le Jury sera formé de sept membres dont quatre désignés par le Comité de la Section de Paris auxquels seront adjointes des personnalités compétentes.

Les épreuves récompensées resteront la propriété du Club Alpin Français qui pourra les reproduire dans sa revue *La Montagne* et ses autres publications avec le nom de l'auteur et la mention : « Archives photographiques du C. A. F. »

Les envois devront parvenir franco de port au siège du C. A. F., 7, rue la Boétie, à Paris (8^e), le 1^{er} février 1939, dernier délai, et porter la mention : « Club Alpin Français, Section de Paris, Concours de photographies 1938. »

Nous avons déjà reçu un nombre imposant de prix offerts par les grandes maisons d'articles sportifs et photographiques, les librairies, etc..., dont voici une première liste :

La Phototechnique et Ets Emel : 1 camera (1.450 fr.) 8 m/m. type C 61, obj. 2,5.

Labo-Films : en 9 m/m. 5, 10 fois 120 m. de développement inversion ou négatif, et en 16 m/m., 5 fois 120 m.

Bauchet : 1 bon de 25 fr. de pellicules.

Eumig : 1 boîte de montage Cinemalix, 1 presse à coller Eumig.

Henri Godde : 1 sac à armature, 1 paire de chaussons escalade crêpe, 1 réchaud à alcool gazéfié.

Gevaert : 5 bons d'achat de 25 fr., 10 bobines échantillon en 8 m/m., 5 bobines en 9 m/m. 5, 5 bobines en 16 m/m.

Aux Eclaireurs : 1 matelas pneumatique.

Wahl : « La Route des Alpes », de Henri Ferrand.

Grieshaber « *As de Trèfle* » : 1 médaille de bronze.

Tiranty : 2 galettes cinéma 9 m/m Dufaycolor, 2 bobines Dufaycolor 6×9, et 4 brochures sur le procédé.

J. Maraut : 1 paire chaussures ski ou montagne, 1 matelas pneumatique, 1 réchaud de camping.

Kodak-Pathé : 1 pocket-kodak 2 C série III', 1 Haw-eye pliant 620.

Ericsson : 1 pendulette électrique de bureau.

Guilleminot : 5 bons de marchandises de 50 fr.

Lumière : 1 bon d'achat de 50 fr., de 30 fr. et de 20 fr.

Tunmer : 1 bon d'achat de 100 fr.

Sporflex : 2 tubes crème-antisolaire Dankali, 6 tubes fart « Arlberg », 1 capuchon « Tyooorex », 1 serre-tête « Sporflex ».

Phillips : 1 arga-photo, 1 photolita « S ».

Editions Alpina : « Savoie », de M. Paillon, « Pompéi », de Maiuri.

Demaria-Lapierre : 1 médaille bronze argenté.

Flammarion : « Karakoram ».

Delagrave : « Alphabet », « 15 petites histoires », « Ne bougeons plus », « —10° », de Samivel.

Siemens France : 1 bobine de 120 m. de films en 8 m/m. 5, 9 m/m. ou 16 m/m.

Maurice Monneins : 2 agrandissements 24×30, et 4 en 18×24.

Ciné-Amateur : 2 abonnements à cette revue.

Hurm et Duprat : enregistrement de 2 disques destinés à commenter ou sonoriser 2 films primés, ou enregistrement de deux disques de 30 cm. (2 faces). Valeur 60 fr. par enregistrement.

Librairie Danguin : 3 photos de l'Himalaya, 2 vol. « Le Vieux Paris », 2^e

arr., « Le Doubs », de Loze, 1 boîte de papier à lettres, tirage de 100 cartes de visite taille douce.

Photo-Ciné-Opéra : 1 bobine de films 8 m/m., 3 agrandissements 13×18.

Raphaël-Quinquina : 6 bouteilles Raphaël.

Le Matériel Téléphonique : 1 posemètre (valeur 395 fr.).

Cochet-Sports : 1 bon d'achat de 100 fr.

Union Intern. du Cinéma Amateur : « Le Cinéma d'Amateur », traité encyclopédique.

La Maison Canadienne : 1 série casseroles de camping.

Alcool Ricqlès : flacons échantillon Ricqlès.

Royal-Photo : 50 bons traitement par inversion d'une galette de films 9 m/m. 5.

Marguet, Photo-Ciné-Amateur : 50 bons de développement pour 9 m. de film 9 m/m. 5.

Girard et Barrère : 1 globe lumineux (valeur 220 fr.).

J. Chotard : 1 bon pour un posemètre Leudi (valeur 45 fr.).

Paillard et Cie : 1 bon pour une enrouleuse.

Librairie Stock : « Montagne », d'André Martignon, « En pêchant la truite », de T. Burnand ». « Un canoë passe », de G. Gaubert, « Les compagnons de l'Alpe », de L. Trenker, « Le flaneur sous la tente », de C. Weyer, « En campant sur l'Alpe », de M. Jalek, « Des Causses à l'Aubrac », de Ch. Géniaux (2 volumes de chacun de ces ouvrages).

Som-Berthiot : 1 ampli-Cinor ou 1 Hyper Cinor Som-Berthiot.

Enfin, le prix de 1.000 fr. et 2 prix de 250 fr. en espèces, sont offerts par la Section de Paris du C. A. F.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Club Alpin Français (Section de Paris), 7, rue La Boétie, Paris.

Programme des voyages collectifs Excursions et Ecoles d'Escalades

Du 15 Novembre 1938 au 15 Février 1939

AVIS IMPORTANTS

MODIFICATIONS EVENTUELLES. — Nos programmes étant préparés plusieurs mois à l'avance sont toujours susceptibles d'être modifiés ou annulés au dernier moment, par suite de circonstances imprévues et notamment de changement dans les services de la S. N. C. F. Il est donc *indispensable* que les membres de la Section de Paris du C. A. F. désirant participer à une excursion, se renseignent au siège du Club à son sujet quelques jours à l'avance, même lorsque cette excursion ne comporte pas d'inscription préalable.

Ceux d'entre eux qui croiraient devoir passer outre à ces prescriptions, le feraient à leurs risques et périls.

En ce qui concerne les courses avec *billet collectif*, nous croyons devoir rappeler aux personnes y participant, qu'elles n'ont aucun billet à prendre à la gare, à la condition bien entendu, de s'être fait inscrire au Club en temps voulu.

ECOLES D'ESCALADES. — Nous rappelons que *toutes* les excursions comportant des escalades ne peuvent être suivies que par des personnes inscrites à l'Ecole d'Escalades.

Samedi 19 et dimanche 20 novembre

CAMPING VALLEE DE LA SOLLE

Commissaire : M. Marcel HACHE

R. V. samedi P.-L.-M. 8 h. 15. Départ 8 h. 45 pour Fontainebleau. Camp vallée de la Solle.

Samedi. — Mare aux Evées, Rocher Canon, Monts de Fays.

Dimanche. — Rochers Cassepot, Tour Denecourt.

Départ (retour) 20 h. 28. Paris 21 h. 4. Déjeuners et dîners à l'abri (cas mauvais temps). Cartes spéciales de la Forêt. Billet individuel W.-E. 2^e zone pour Fontainebleau à 22 fr.

Dimanche 20 novembre

I. — EN FORET D'HALATTE

Commissaire : M. E. BOUILLON

R. V. Nord 6 h. 40 précises. Départ 7 h. Creil (8 h. 43). Paute-Pommeraie, Apremont, Aumont, Saint-Christophe, Villers, Mont Pagnotte, Croix Frapotel, La Croix-Rouge, Pont-Sainte-Maxence. Départ (retour) Pont-Sainte-Maxence 17 h. 51. Paris 19 h. 3. Distance : 30 km. environ. Carte : Beauvais S.-E. Déjeuner tiré des sacs. Inscription au billet collectif avant le vendredi midi. Prix du billet : 20 fr. environ.

II. — EN FORET D'HALATTE

Commissaire : M. JUNCKER

R. V. Paris-Nord 6 h. 30. Départ 6 h. 40. Pont-Sainte-Maxence (7 h. 36). Pont-Sainte-Maxence, Maison forestière 119, Mont Pagnotte, carrefour de Villers, carrefour du Maître, Fleurines (déjeuner). Maison forestière 136, Aumont, Apremont, Halte de Saint-Maximim. Départ (retour) Saint-Maximim 18 h. 3. Paris 18 h. 45. Distance : 28 km. Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Inscriptions au billet collectif avant le 18 novembre 17 h.. Prix du billet : 17 fr.

III. — CIRCUIT DE LA REGION PARISIENNE

DU BOIS BELLEAU A LA FERTE-MILON

Commissaire : M. A. DE GOUVENAIN

R. V. Gare de l'Est 6 h. 45. Départ 7 h. 5. Bois Belleau (monument américain), la vallée du Clignon (en deux ou trois groupes), Bois de Montigny et de Bourneville, La Ferté-Milon (visite des ruines). Retour à Paris vers 20 h. Distance : 25 à 30 km. Cartes : Meaux N.-O., N.-E., Soissons S.-O. Emporter les deux repas. Inscription au collectif avant le 18 à midi.

IV. — ATOUR D'ORMOY-VILLERS

Commissaire : M. Ad. BOURSIER

R. V. Nord 8 h. 45. Départ 9 h. Ormoy-Villers (10 h. 14), Saint-Mard, Auger-Saint-Vincent, Rully, Fresnoy-le-Luat (églises intéressantes), Villeneuve, Ormoy-Villers. Départ (retour) 17 h. 46. Paris 19 h. Distance : 20 à 22 km. Déjeuner à Rully ou à Fresnoy (vivres à emporter). Cartes E.-M. 33 Soissons S.-O., 32 Beauvais S.-E. Billet individuel du dimanche zone 2 à 18 fr.

V. — ECOLE D'ESCALADES

Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

R. V. P.-L.-M. 7 h. 15. Départ 7 h. 34. Bois-le-Roi. Escalades à Franchard. Retour à volonté par Fontainebleau à partir de 17 h. Déjeuner tiré des sacs. Billet individuel zone 2. S'inscrire avant le 18 novembre. Inscription obligatoire, ainsi qu'à l'Ecole d'escalades.

Dimanche 27 novembre

I. — A TRAVERS LES SYLVES DE L'YVELINE

Commissaire : M. Henri GODDE

R. V. Gare d'Orsay 7 h. 30. Départ 8 h. Arrivée à Dourdan 8 h. 57. Sainte-Mesme et son château, la forêt de Saint-Arnoult, signal 150 m., Saint-Arnoult-en-Yveline, le bois de Rochefort-en-Yveline, Moutiers, La Celle-les-Bordes (déjeuner tiré des sacs à l'abri), vallon de Saint-Robert, château des Vaux-de-Cernay, vallon d'Auffargis, Les Essarts-le-Roi. Départ (retour) 17 h. 12 ou 18 h. Paris 17 h. 51 ou 18 h. 39. Distance : 30 km. Cartes : Melun S.-O. et N.-O., Chartres N.-E. Inscriptions au billet collectif avant le vendredi soir. Prix du billet : 16 fr. 50 appr.

II. — DE DOURDAN A ETAMPES

Commissaire : M. P. PETIT

R. V. Orsay 7 h. 30. Départ 7 h. 50. Dourdan 8 h. 57. Forêt de L'Ouye, La Villeneuve, La Forêt-le-Roi, Boutervilliers, Saint-Hilaire, Etampes. Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Départ (retour) Etampes 18 h. 22. Paris 19 h. 14. Distance 29 km. Cartes : E.-M. Melun S.-O. Billet individuel : zone 2 à 18 fr.

III. — DE LA JUINE A LA REMARDE

Commissaire : M. Paul GRANET

R. V. 7 h. 45 gare de Lyon. Départ 8 h. 2 pour Ballancourt (9 h. 10). Haute vallée de la Juine, châteaux de Frémigny et de Mesnil-voisin. Lardy, Torfou, Saint-Sulpice-de-Favières (remarquable église). Saint-Yon. Vallée de la Remarde. Breuillet (station). Déjeuner tiré des sacs à Lardy. Départ (retour) 17 h. 34. Paris Quai-d'Orsay 18 h. 44. Distance : 25 km. Cartes : Melun S.-E. et S.-O. Billet individuel zone 1.

IV. — VALLEE DU PETIT MORIN

Commissaire : M. J. POLLE-DEVIERMES

R. V. gare de l'Est (banlieue) à 7 h. 40. Départ 8 h. 3. La Ferté-sous-Jouarre (8 h. 56). Courcelles. Bois de la Commune, l'Hermitière, Saint-Ouen-sur-Morin, Orly-sur-Morin (déjeuner tiré des sacs). Petit-Villiers, Fosse Arbois, la Moüe, Nogent-l'Artaud (25 km.). Retour : départ 18 h. 16. Paris-Est 19 h. 50. Cartes : E.-M. Meaux S.-O. et S.-E. Billet individuel zone 4 (27 fr.).

V. — EN FORET DE FONTAINEBLEAU

Commissaire : M. P. AUBERT

R. V. P.-L.-M. 8 h. 30. Départ 8 h. 45. Bois-le-Roi (arr. 9 h. 39). Carrefour des Ecouettes, Rocher Cassepot, Mont Ussy, Carrefour du Grand Veneur (déjeuner à volonté). Cuvier Chantillon, Route de Becassières, Bois-le-Roi, Départ (retour) 17 h. 17. Paris arr. 18 h. 11. Distance : 21 km. Cartes spéciales de la Forêt. Billet du dimanche 2^e zone (18 fr.).

Samedi 3 et dimanche 4 décembre

CAMPING ET BIVOUAC A LA GROTTTE DE L'INTROUVABLE

Commissaire : M. A. DE GOUVENAIN

R. V. samedi gare de Lyon 15 h. 30. Départ 15 h. 48. Orientation de nuit à la recherche de l'Introuvable. Départ de Bois-le-Roi. Feu de camp dans la grotte. Bivouac ou camping (logement à l'hôtel possible pour les non-campeurs). Le dimanche matin, escalades de rochers à Franchard. L'après-midi dîner en forêt. Emporter 3 repas. Retour à Paris vers 21 heures. Carte spéciale de la forêt. Emporter des sandales d'escalades et si possible une boussole. Inscription avant le 2 à midi. Les personnes qui voudraient camper et qui ne disposent pas de tente devront l'indiquer à l'avance.

Dimanche 4 décembre

I. — DE ROCHERS EN ROCHERS

Commissaire : M. E. BOUILLON

R. V. P.-L.-M. 7 h. 15 précises. Départ 7 h. 34. Bois-le-Roi, Apremont, Franchart, Gros Sablons, Cornebiche, Arbonne, l'Auvergne, Chapeau de Napoléon, Rocher aux Voleurs, Coquibu, Moigny, Boutigny. Déjeuner tiré des sacs. Départ (retour) : Boutigny 18 h. 35. Paris 20 h. 2. Distance : 30 km. environ, terrain varié. Cartes spéciales de la Forêt et Melun S.-E. Billet individuel zone 2 à 18 fr. Inscriptions avant le samedi midi.

II. — MONTREUIL-AUX-LIONS ET LA MARNE

Commissaire : M. R. SUTRA

R. V. Paris-Est 7 h. 30 (billet collectif). La Ferté-sous-Jouarre (8 h. 56). Le Limon, Beauval, Aavernes, Torchamps, Ru des Effeneaux, Montreuil-aux-Lions (déjeuner commandé) (14 km.), les Maillons, 192. Nanteuil, Saacy (11 km.). Départ (retour) 16 h. 51. Paris-Est 18 h. 29. Cartes : 49 Meaux N.-E., N.-O., S.-O. Inscriptions au billet collectif et au déjeuner commandé avant le vendredi 2 décembre midi.

III. — FORET DE CARNELLE, BOIS BONNOT ET FORET DE COYE

Commissaire : M. Henri SCHMITT

R. V. Nord 8 h. 15. Départ 8 h. 35. Presles (9 h. 29). Presles, forêt et poteau de Carnelle, route du Chêne Quantin, Maison forestière du Rond de Chantilly, Moulin-Neuf et Moulin de Giez, bois Bonnot, route de Royaumont, carrefour de Lamorlaye, forêt de Coye, route de la Verrerie, poteau Nibert, carrefour de Marly, Survilliers. Déjeuner en plein air; en cas de mauvais temps à Baillon. Départ (retour) : 16 h. 35. Paris-Nord 17 h. 21. Distance : 23 km. Cartes 48 N.-O.; N.-E. Billet individuel zone 0 à 8 fr.

Samedi 10 et dimanche 11 décembre

WEEK-END A SKIS

Commissaire : M. P. AUBERT

Course à skis ouverte à tous les membres de la Section de Paris : Moriond-Courchevel.

Pour les détails, se reporter au programme spécial du S. C. A. P.

Dimanche 11 décembre

I. — CIRCUIT DE LA REGION PARISIENNE DE LA FERTE-MILON A LIZY-SUR-OURCQ

Commissaire : M. A. DE GOUVENAIN

R. V. gare de l'Et 6 h. 45. Départ 7 h. 5. La Ferté-Milon, le matin, en deux ou trois groupes par les hauteurs de la vallée de l'Ourcq, Crouy-sur-Ourcq (restes d'un vieux château avec donjon). Lizy-sur-Ourcq (vieille église et château Renaissance). Emporter 2 repas. Retour à Paris vers 21 heures. Cartes : Soissons S.-O.; Meaux N.-O.. Distance : 25 km. Inscription au collectif avant le 9 à midi.

II. — LA VALLÉE DE L'YVETTE

(Excursion organisée par l'Androsace)

Commissaire : M. BERTY

R. V. gare Denfert-Rochereau 7 h. 15. Départ 7 h. 27. Saint-Rémy-les-Chevreuse (8 h. 33). Le ravin du Rhodon, Milon-la-Chapelle, Cote 172, Chevreuse, Saint-Forget, Dampierre (déjeuner), Lévy-Saint-Nom. Yvette, Les Essarts-le-Roi. Recherche de fossiles dans les carrières. Déjeuner tiré des sacs à Dampierre. Départ (retour) Les Essarts-le-Roi à 18 h. Paris-Montparnasse 18 h. 39. Distance : 22 km. Carte E.-M. 1/50.000^e couleurs Rambouillet. Billet indi-

viduel aller pour Saint-Remy-les-Chevreuse, 8 fr. Retour billet Les Essarts-le-Roi-Montparnasse, 13 fr.

III. — FORET DE COYE ET DE CHANTILLY

Commissaire : M. Ad. BOURSIER

R. V. Nord 8 h. 45. Départ 8 h. 59. Forêt de Coye, Etangs de la Reine Blanche et de Comelle, Pontarmé, Thiers (ruines du château), Forêt de Chantilly, Poteaux des Vignettes, de la Table et du Connétable, Chantilly-gare. Déjeuner à volonté à Pontarmé. Départ (retour) 17 h. 4. Paris 17 h. 39. Distance : 20 km. Cartes en couleurs Senlis-Chantilly au 50.000^e. Billet individuel du dimanche zone 1 à 13 fr.

IV. — EN SUIVANT LA BIEVRE

Commissaire : M. R. MERLIN

R. V. 8 h. 10 gare Montparnasse. Billet individuel Versailles-Chantiers, aller seulement. Départ (aller) : 8 h. 36. Arrivée : Versailles 8 h. 55. Versailles, bois des Gonards, ferme de Vauptain, le Trou Salé, le Trou de Terre Franche, château des Côtes, parc de Jouy, Jouy-en-Josas (10 km.), château d'Oberkampf, bois de l'Homme Mort, Monteclin, Vauboyen, Les Roches, Bièvres, bois de Verrières, batteries de Bièvres, d'Igny et de Gâtines, Grais, Villaine, gare de Massy-Palaiseau (10 km.). Déjeuner à Jouy-en-Josas. Retour (départ) : A volonté par le Métropolitain pour Paris-Denfert. Distance : 20 km. Cartes : Versailles, Rambouillet, Corbeil 50.000^e couleurs. Prix des billets : 12 fr. environ.

V. — ECOLE D'ESCALADES A LA DAME JEANNE

Commissaire : M. P. LE CONTE DE POLY

R. V. Concorde 7 h. Départ 7 h. 15. Dame Jeanne (9 h. 15). Retour : Rassemblement à 17 h. Paris 19 h. 30.

S'inscrire pour le car le samedi avant midi.

VI. — VISITE DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

(organisée par l'Androsace)

Commissaire : M. Jean BOURGOGNE

R. V. à 9 h. 30, rue Cuvier, 57 (métro Jussieu), à l'entrée du Jardin des Plantes. Visite du Vivarium et de la Ménagerie (Durée approximative : 2 h.).

Samedi 17 et dimanche 18 décembre

CAMPING BAS-BREAU

Commissaire : M. Marcel HACHE

R. V. samedi P.-L.-M. 8 h. 15. Départ 8 h. 45. Bois-le-Roi 9 h. 41. Samedi 17 décembre : Bas-Bréau par le Rocher Canon. Se munir des vivres pour 48 heures. Après-midi Cuvier Chatillon.

Dimanche 18 : Marche en terrain varié, matériel laissé sur place. Dîner au Grand Veneur. Déjeuners et dîners à l'abri. Départ (retour) 20 h. 28. Paris 21 h. 4. Cartes spéciales de la forêt. Billet individuel 2^e zone pour Bois-le-Roi.

Dimanche 18 décembre

I. — D'ORMOY-VILLERS A CREPY-EN-VALOIS

Commissaire : M. P. PETIT

R. V. Nord 6 h. 50. Ormoy-Villers (8 h. 22). Le Bois du Roi, Lévigien, Rond Capitaine, Ivors, Le Plessis-au-Bois, Bois du Tillet, Crépy-en-Valois. Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Départ (retour) : Crépy-en-Valois 17 h. 38. Paris 19 h. Distance : 30 km. Cartes E.-M. Soissons S.-O. Billet individuel zone 2 à 18 fr.

II. — *FORET DE COMPIEGNE*

Commissaire : M. G. JUNCKER

R. V. Paris-Nord 6 h. 30. Départ 6 h. 40. Vic-sur-Aisne-Ressons (8 h. 47). Vic-sur-Aisne, Ferme de Thézy, Potingron, La Carrière Suzon, Montauban, Génancourt, Pierefonds (déjeuner). Le Beaudon, Saint-Pierre-en-Chastre, Trosly-Breuil. Déjeuner à l'abri tiré des sacs. Départ (retour) Trosly-Breuil 16 h. 47. Paris 19 h. 3. Distance : 28 km. Cartes E.-M. 33 N.-O. Soissons. Inscriptions au billet collectif avant le 16 décembre à 17 h. Prix du billet : 33 fr.

III. — *SUR LES BORDS ET COTEAUX DE LA SEINE*

Commissaire : M. Ch. BORDIER

R. V. gare Saint-Lazare 8 h. 30. Départ 8 h. 45. Arrivée Triel (9 h. 27). Triel, Vernouillet, Médan, Villennes, Orgeval (10 km.), Morainvilliers, Bures, Vernouillet (10 km.). Déjeuner à Orgeval, à volonté. Retour (départ) : Vernouillet-Verneuil 17 h. 50. Paris-Saint-Lazare 18 h. 29. Distance : 20 km. Cartes E.-M. 48 Paris N.-O.-S.-O. Billet individuel, zone 1, 13 fr.

IV. — *VISITE DU PALAIS DE LA DECOUVERTE*

I. — *Biologie*

(organisée par l'Androsace)

Commissaire : M. Jean BOURGOGNE

R. V. à 9 h. 55 porte principale avenue Victor-Emmanuel-III, à l'extérieur. Entrée à 10 heures.

Visite de la Section de Biologie (durée approximative : 2 heures).

Lundi 26 décembre
AUTOUR D'ORGEVAL

Commissaire : M. Ad. BOURSIER

R. V. Saint-Lazare 9 h. 20. Départ 9 h. 30. Poissy (9 h. 57). Chambourcy, Bois de Poncy, Grand et Petit Tessancourt, Orgeval, Bures, Marsinval, Mont Breteuil, Villennes. Déjeuner à volonté à Orgeval. Départ (retour) 16 h. 56. Paris 17 h. 29. Distance : 20 km. Cartes E.-M. 48 Paris S.-O. Billet individuel du dimanche zone 0 à 8 fr. 50.

Lundi 2 janvier 1939
DE CHANTILLY A VERNEUIL

Commissaire : M. Paul GRANET

R. V. Nord 8 h. 25. Départ 8 h. 45 pour Chantilly (9 h. 17). Bois de La Pommeraie, Malassis, Verneuil, Bois du Tremblay, Vaux, Mare Madame, Bois de Saint-Maximin, Chantilly (station). Déjeuner tiré des sacs à Verneuil. Départ (retour) 17 h. 57. Paris 18 h. 38. Distance : 27 km. Carte Beauvais S.-E. Billet individuel zone 1 pour Chantilly. Possibilité de prendre le train à 18 h. 3 à Saint-Maximin (arr. Paris 19 h. 3).

Dimanche 8 janvier

I. — *DE L'ESSONNE A LA SEINE*

Commissaire : M. P. CLÉMENCET

R. V. P.-L.-M. 7 h. 50. Départ 8 h. Ballancourt (9 h. 2). Tertre Blanc, Aqueduc de la Vanne, Grandes Vallées, Arbonne, Franchard, Fontainebleau. Déjeuner tiré des sacs. Départ (retour) 18 h. 42. Paris 19 h. 30. Distance : 35 km. Cartes Melun N.-E.-S.-E. Billet individuel zone 2 à 18 fr.

II. — *LA VALLEE DE CHEVREUSE ET LES VAUX DE CERNAY*

Commissaire : M. R. MERLIN

R. V. 8 h. gare Denfert-Rochereau. Départ 8 h. 12. Arrivée Saint-Rémy-les-Chevreuse (9 h. 15). Saint-Rémy-les-Chevreuse, bois de Vossery, La Forge, La Braguerie, château Mauvière, Saint-Forget, La Haute Beauce, bois de la Roncerie, Lévy-Saint-Nom, Maincourt, Dampierre (12 km.), Fourcherolles, bois des Maréchaux, Les Vaux, bois des Vindrins, Auffargis, Le Buisson, Le Perray (12 km.). Déjeuner à Dampierre à volonté. Retour (départ) : Le Perray 17 h. 56, 19 h. 19, 21 h. 08. Paris 18 h. 39, 20 h. 8, 21 h. 51. Cartes Rambouillet, 50.000° couleurs. Billet : individuel, au départ pour Saint-Rémy-les-Chevreuse, aller seulement; au retour : billet simple du Perray pour Paris-Montparnasse. Prix des billets : 25 fr. environ.

III. — *ECOLE D'ESCALADES DAME JEANNE*

Commissaire : M. H. GODDE

R. V. place de la Concorde à 7 h. 30. Escalades dans le massif de la Dame Jeanne. Retour à Paris vers 20 h. (Déjeuner tiré des sacs). Inscriptions la veille avant midi.

Dimanche 15 janvier

I. — *DE FONTAINEBLEAU A MAISSE*

Commissaire : M. P. PETIT

R. V. P.-L.-M. 7 h. 10. Départ 7 h. 33. Fontainebleau (8 h. 32). Mont-Aigu, Gorges du Houx, Franchard, Hautes Plaines, Maison de Bois-Rond, Les Trois Pignons, Croix Saint-Jérôme, Milly, Maïsse. Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Départ (retour) : Maïsse 18 h. 20. Paris 20 h. 2. Distance : 30 km. Cartes Melun S.-E., Fontainebleau N.-E. Billet individuel zone 3 à 22 fr.

II. — *FORET DE FONTAINEBLEAU*

Commissaire : M. J. POLLE-DEVIERMES

R. V. gare de Lyon 7 h. 15. Départ 7 h. 34. Fontainebleau (8 h. 30). Rochers d'Avon, Bouligny, des Demoiselles, de la Salamandre, de Milly, d'Arbonne (dég. tiré des sacs). Gorges d'Aprémont, le Bas-Bréau, Camp de Chailly, Belle Vue, Gare de Bois-le-Roi (30 km.). Départ (retour) 17 h. 37. Paris-P.-L.-M. 18 h. 46. Billet individuel zone 2 (18 fr.). Carte de la forêt.

III. — *LES HAUTEURS A L'OUEST DE LA FORET DE MARLY*

Commissaire : M. Henri SCHMITT

R. V. Montparnasse 8 h. 15. Départ 8 h. 36. Villepreux-les-Clayes (9 h. 16). (Le Commissaire montera dans le train à Versailles-Chantiers). Villepreux (gare), Ecole Crozatier, Villepreux (village), vallée du ru de Gally, Chavenay, Feucherolles, 130, 160, Villiers-le-Sec, les Flaubertins de Crespières, Chapelle Saint-Gilles, Abbecourt, le Haut-Orgeval, Porte de Saint-James, forêt de Marly, gare de Saint-Nom-la-Bretèche. Déjeuner en plein air; en cas de mauvais temps à Feucherolles. Départ (retour) 16 h. 47. Paris-Saint-Lazare 17 h. 26. Distance : 25 km. Cartes 48 S.-O. Billet individuel zone 0 à 8 fr.

Dimanche 22 janvier

I. — *FORET DE VILLERS-COTTERETS*

Commissaire : M. R. SUTRA

R. V. Paris-Nord 6 h. 55. (Billet collectif). Boursonne-Coyolles (8 h. 44). Moulin de Wallu, Vez, Bonneuil-en-Valois, Morierval (déjeuner commandé). (15 km.). Brassoïr, Forêt de Villers-Cotterets, Villers-Cotterets (15 km.). Départ (retour) 18 h. 16. Paris-Nord 19 h. 40. Cartes E.-M. 33 Soissons S.-O. Ins-

criptions au billet collectif et au déjeuner commandé avant le vendredi 20 janvier midi.

II. — *PARMI BOIS ET ROCHERS*

Commissaire : M. E. BOUILLON

R. V. Orsay 7 h. 30. Départ 7 h. 50. Etampes (8 h. 47). Bois de la Garenne, Bois de la Barre, Rocher des Clercs, Villeneuve-sur-Auvers, Boissy-le-Cutté, Butte Hébert, Signal de Buloup, Bois de Misery, Signal des Grouettes, La Ferté-Alais. Déjeuner tiré des sacs. Départ (retour) : La Ferté-Alais 18 h. 45. Paris 20 h. 2. Distance : 30 km. environ, terrain varié. Cartes Melun S.-O. et S.-E. Billet individuel zone 2 à 18 fr. Inscriptions avant le samedi midi.

III. — *CIRCUIT DE LA REGION PARISIENNE DE LIZY-SUR-OURCQ A ESBLY*

Commissaire : M. A. DE GOUVENAIN

R. V. gare de l'Est 9 h. 30. Départ 9 h. 43. Lizy-sur-Ourcq, Isles-lès-Meldeuses, les hauteurs du canal de l'Ourcq, Meaux (visite de la ville). Villeroy, Trilbardou, Esbly. Une partie de l'itinéraire s'effectuera en deux groupes. Emporter deux repas. Départ (retour) à Paris vers 21 h. Distance : 25 km. Cartes Meaux N.-O.-S.-O. Inscription au collectif avant le 20 à midi.

IV. — *ECOLE D'ESCALADES A MALESHERBES*

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

R. V. Concorde 7 h. 20. Départ 7 h. 30. En car aux Rochers d'Auxy. Escalades toute la journée. Déjeuner tiré des sacs, à l'abri en cas de mauvais temps. Départ (retour) 17 h. Paris 19 h. Inscriptions la veille avant midi.

V. — *VISITE DU PALAIS DE LA DECOUVERTE*

II. — *De l'infiniment petit à l'infiniment grand*

(organisée par l'Androsace)

Commissaire : M. Jean BOURGOGNE

R. V. à 9 h. 55, porte principale, avenue Victor-Emmanuel-III, à l'extérieur. Entrée à 10 h. Visite des Sections « Constitution de la matière, et Astronomie. (Durée approximative : 2 heures).

Dimanche 29 janvier

I. — *EXCURSION-SURPRISE*

Commissaire : M. Henri GODDE

R. V. Concorde 7 h. 30. Départ 7 h. 45 en car. L'itinéraire se développera en région accidentée et terrain varié; distance approximative 30 km. Chaque participant est invité, au retour de l'excursion, à déterminer sur une carte l'itinéraire qui aura été suivi. Un prix offert par la Section de Paris récompensera celui qui aura rétabli au mieux cet itinéraire. Le commissaire s'efforcera durant le parcours, d'éviter les points de repère trop faciles. Le déjeuner sera commandé ou tiré des sacs à volonté. Retour à Paris vers 19 h. Prix approximatif du car : 24 fr. Inscriptions avant le vendredi midi.

II. — *DE LA SEINE A L'ESSONNE*

Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

R. V. P.-L.-M. 8 h. Départ 8 h. 26. St-Fargeau (9 h. 34). Nainville-les-Roches, Rochers de Beauvais et de La Padole (quelques escalades). La Ferté-Alais. Pas d'arrêt prolongé pour le repas de midi. Haltes courtes mais fréquentes en cours de route et tiré des sacs à l'abri, avant de prendre le train

du retour à La Ferté-Alais. Départ (retour) La Ferté-Alais 18 h. 46. Paris 20 h. 2. Distance : 30 km. environ. Cartes 80.000° Melun S.-E. Billet individuel zone 2. S'inscrire avant le vendredi 18 h. Inscriptions à l'Ecole d'escalades obligatoire.

III. — *MOYENNE VALLEE DE L'EURE*

Commissaire : M. G. JUNCKER

R. V. Saint-Lazare 7 h. Départ 7 h. 20. Bueil, Neuilly, Ferme Villeneuve, La Houssaye, Baraque d'Orléans, Cote 111, Bois-le-Roi (déjeuner). Le Bas l'Habit, Baraque de Roseux, Moteux, La Villamont, Station de Marcilly. Déjeuner tiré des sacs. Départ (retour) Station de Marcilly 17 h. 50. Paris-Montparnasse 20 h. Distance : 28 km. Cartes E.-M. 47 S.-O. Evreux. Inscriptions au billet collectif avant le 27 janvier à 17 h. Prix du billet : 28 fr.

Dimanche 5 février

I. — *FORETS DE ROSNY ET DE BIZY*

Commissaire : M. E. BOUILLON

R. V. Saint-Lazare 7 h. Départ 7 h. 20. Mantes (7 h. 57). Mantes, Apremont, Belle-Côte, Forêt de Rosny, Vallée des Prés, La Villeneuve-en-Chevrie, Signal des Coutumes, Roche Galerne, Grand Val, Forêt de Bizy, Vernon. (Se renseigner au Club en cas de changement de programme). Déjeuner tiré des sacs. Départ (retour) : Vernon 17 h. 38. Paris 18 h. 36. Distance : 30 km. environ, terrain varié. Cartes Evreux N.-E. Inscriptions au billet collectif avant le vendredi midi. Prix du billet : 24 fr. environ.

II. — *EN SUIVANT LE BORNAGE DE LA FORET*

Commissaire : M. Henri GODDE

R. V. P.-L.-M. 7 h. 15. Départ 7 h. 34. Bois-le-Roi (arr. à 8 h. 25). Carrefour du Berceau, Mare aux Evées, les hauteurs du Mont de Fays; Point de vue du Camp de Chailly; les Gorges d'Apremont, Point de vue du Camp d'Arbonne, la Plaine de Macherin; Arbonne (déjeuner); les Rochers des Sablons, le Rocher de Milly, le Rocher de la Salamandre, Fontainebleau. Déjeuner commandé ou tiré des sacs. Départ (retour) 17 h. 45. Paris 18 h. 45. Distance : 30 km. Carte de la forêt. Billet individuel du dimanche pour Fontainebleau. Inscriptions pour le déjeuner avant le jeudi soir. Prix app. : 15 fr.

III. — *EN VEXIN*

Commissaire : M. J. POLLE-DEVIERMES

R. V. gare Saint-Lazare 8 h. 15. Départ 8 h. 40. Chars (9 h. 28). Sources de la Viosne, Dannal, Levemont, Montagny-en-Vexin, Montjavoult (déj. tiré des sacs). Délincourt, Le Mesnil, Chaumont-en-Vexin (28 km.). Départ (retour) 18 h. 19. Paris-Saint-Lazare 19 h. 49. Cartes E.-M. Beauvais S.-O. et Rouen S.-E. Billet individuel zone 3 (22 fr.).

IV. — *CONTRE LA VIE CHÈRE*

Commissaire : M. Henri SCHMITT

R. V. métro Pont-de-Sèvres, sortie de tête 8 h. Sèvres, avenue de Bellevue et rue Ernest-Renan, bois de Meudon, sente des Guinguettes, route de Galdardou, porte Dauphine, Etoile du Pavé de Meudon, dolmen et chêne des Missions, carrefour de la Tour, routes de la Fontaine-d'Ursine et de l'Allée-Noire, carrefour de Meudon, route du Cordon de Viroflay, bois des Metz, bois des Gonards, point de vue Saint-Martin, traversée de Versailles, bois de Fausses Reposes, parc de Saint-Cloud, pont de Sèvres. Déjeuner en plein air; en cas de mauvais temps à l'abri près de l'Etang des Ecrevisses. Retour au

Pont de Sèvres 17 h. 30. Distance : 27 km. Carte spéciale des environs de Paris ou E.-M. 48 S.-O.

V. — LA VALLEE DE L'AUTOMNE ET MORIENVAL

Commissaire : M. Paul GRANET

R. V. Nord 8 h. 10. Départ 8 h. 30 pour Crépy-en-Valois (9 h. 16). Morcourt, Fresnoy-la-Rivière, l'Automne, Morienval (célèbre église de l'art ogival naissant). Gilocourt, Orrouy (magnifique clocher). Ruines de Champlieu (mon. hist.). Moulin-Rouge, Glaignes, Crépy (station). Déjeuner tiré des sacs à Morienval. Départ (retour) 18 h. 25. Paris 19 h. 40. Distance : 26 km. Carte Soissons S.-O. Billet individuel zone 2.

VI. — LA LIEUE ARCHEOLOGIQUE ET LA GEOLOGIE D'HALATTE

Commissaire : M. A. DE GOUVENAIN

R. V. gare du Nord 6 h. 30. Départ 6 h. 40. Pont-Sainte-Maxence, l'Abbaye du Montcel, Pontpoint, Moru-Rhuis, Guidon, Villeneuve-sous-Verberie (carrère), vers le Mont Pagnotte en traversant les diverses couches géologiques, par la forêt vers Senlis (visite de la ville : Senlis-la-nuit!) Emporter deux repas. Distance 25 km. Cartes : Beauvais S.-E. et carte géologique Beauvais. Inscription au collectif avant le 3 à midi.

Samedi 11 et dimanche 12 février

I. — WEEK-END A VALLOIRES

Commissaire : M. P. AUBERT

Course à skis ouverte à tous les membres de la Section de Paris. Pour tous les détails se reporter au programme spécial du S. C. A. P.

II. — CAMPING ET ESCALADES DAME JEANNE

Commissaire : M. Marcel HACHE

R. V. samedi P.-L.-M. 6 h. 10. Départ 6 h. 23. Bourron (7 h. 59).

Samedi 11 février : Bourron (7 h. 59). Dame Jeanne par Villiers-sous-Grezet et Busseau. Camp sur le plateau de la Dame Jeanne. Marche en terrains variés, escalades.

Dimanche 12 février : Même programme. Ravitaillement complet à Larchant (2 km. 500). Déjeuners et dîners tirés des sacs. Départ (retour) 19 h. 46. Paris 21 h. 13. Billet individuel 4^e zone pour Bourron-Marlotte.

Dimanche 12 février

I. — EN SUIVANT L'AQUEDUC

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

R. V. Concorde 7 h. Départ 7 h. 15 précises. Le car s'arrêtera sur la route de Milly à Morsang. Arrivée vers 8 h. 45. A pied : Le Tertre Blanc, Danne-mois, Ferme de Montrouget, Les Cent Marches, Télégraphe de Noisy, Rochers de la Reine, de Trappe-Charette, de la Salamandre, le Mont Morillon, Carrefour de l'Obélisque. On fera plusieurs arrêts casse-croûte au cours de la journée et l'on disposera d'une heure avant le départ du car. Départ (retour) 18 h. 30. Paris vers 20 h. Distance : 30 km. de terrain varié, allure soutenue. Inscriptions la veille avant midi.

II. — TERTRE NOIR ET TERTRE BLANC

Commissaire : M. R. SUTRA

R. V. P.-L.-M. 7 h. 35. (Billet collectif). La Ferté-Alais (9 h. 19). Moulin du Gué, 126, Mondeville, la Padole, le Tertre Noir, le Tertre Blanc, Beauvais (déj. commandé) (13 km.). Télégraphe, Aqueduc de la Vanne, 100, 87, Bal-

lancourt (13 km.). Départ (retour) 18 h. 50. Paris-P.-L.-M. 20 h. Cartes 65 Melun S.-E. Inscriptions au billet collectif et au déjeuner commandé avant le vendredi 10 février midi.

III. — LES RIVES DE LA SEINE : LOUVIERS AUX ANDELYS

Commissaire : M. A. DE GOUVENAIN

R. V. Saint-Lazare 7 h. Départ 7 h. 20. Louviers (visite de la ville). Chemin de crête vers Saint-Pierre-du-Vauvray, Muids, la Roque, la Vacherie, Les Andelys, visite de la ville et de la célèbre forteresse de Château-Gaillard. Emporter deux repas. Retour à Paris vers 21 h. Distance : 25 km. Carte Rouen S.-O. Inscription au collectif avant le 10 février à midi.

IV. — FORET DE FONTAINEBLEAU

Commissaire : M. Ad. BOURSIER

R. V. P.-L.-M, 8 h. 30. Départ 8 h. 45. Thomery (9 h. 58). Rocher Brûlé, Rocher des Princes, Veneux-Nadon, Mont Andart, Fontainebleau. Déjeuner à volonté à Veneux-Nadon ou à Moret. Départ (retour) 16 h. 52. Paris 17 h. 50. Distance 20 km. Carte spéciale de la Forêt. Billet individuel du dimanche zone 2 à 18 fr.

V. — ECOLE D'ESCALADES AU PUISELET

Commissaire : M. E. BOUILLON

R. V. Concorde 7 h. Départ 7 h. 15. Transport par car. Inscription à l'école obligatoire. S'inscrire pour le car avant le jeudi soir au club.

GROUPE NORMAND

Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes
40 bis, rue Saint-Lô, Rouen

PERMANENCE. — La permanence a rouvert ses portes au Cercle Militaire, 12, rue de la Seille, à Rouen. Les membres du Groupe Normand y sont reçus avec plaisir tous les jeudis à 20 h. 45. Venez comme par le passé nous montrer vos jolies photos et causer de « Notre » Montagne.

CONFÉRENCES. — Les Conférences mensuelles reprendront en novembre, et comme à l'habitude, les membres du Groupe Normand recevront les circulaires spéciales les avisant des dates, lieux et heures des réunions.

BIBLIOTHEQUE. — La Bibliothèque a repris son fonctionnement depuis le 25 août avec l'aimable collaboration de Mlles Laignel-Lavastine et Varin A., bibliothécaire et bibliothécaire adjointe.

Une liste des livres et cartes mis à la disposition des membres du C. A. F. sera en fin d'année remise à ceux qui en feront la demande.

Heures d'ouverture. — Tous les jeudis de 20 h. 45 à 22 h. au Cercle Militaire, 12, rue de la Seille, à l'exception des jeudis de conférences. Dans ce cas les volumes empruntés pourront être restitués le jeudi suivant, sans pénalisation.

Durée des prêts. — Les volumes et ouvrages sont prêtés gratuitement pour une durée de 15 jours maximum. Pénalité de 1 fr. par semaine de retard. Pour les guides et cartes, la durée des prêts est de 8 jours seulement.

DINER ANNUEL DU GROUPE NORMAND. — Nous retenons dès à présent la date du samedi 14 janvier 1939 pour le troisième dîner anniversaire de

la fondation du Groupe Normand. Une circulaire sera envoyée ultérieurement à ce sujet.

COURS DE SKI. — Les cours de ski sur sciure, sous la direction de notre dévoué collègue M. Jean Meybeck, reprendront à partir du 15 novembre prochain et comprendront une seule série de six leçons aux dates suivantes : 15, 22, 29 novembre et 6, 13, 20 décembre.

Nous rappelons que ces cours sont exclusivement réservés aux Membres du Groupe Normand du S. C. A. P. qui se seront fait inscrire au préalable. Les cours ont lieu tous les mardis à 20 h. 45. Réunion habituelle à la porte du manège. Les participants doivent être munis de la carte du C. A. F. et de celle du S. C. A. P.

Dimanche 20 novembre

RY ET SES ENVIRONS

Commissaire : Mlle LAIGNEL-LAVASTINE

R. V. C. N. A. autocar de Gournay. Départ 9 h. Saint-Jacques-sur-Darnetal, Le Meslay, le Bout de Bas, le Parc Fresnay-Letteguives, Mesnil-Perruel, Vasceuil, Bois de Saint-Denis, Ry, Blainville, Crevon, Station de la Pommeraye. Déjeuner tiré des sacs. Retour gare de Morgny 19 h. 3. Rouen 19 h. 30. Distance : 35 km. env. Cartes E.-M. environs de Rouen. Inscriptions au billet collectif 17 novembre et à la permanence précédant la course. Prix du billet : 12 fr. env.

Dimanche 4 décembre

AUTOUR DE MAUNY

Commissaire : M. B. DELEVOYE

R. V. gare C. N. A. Départ 8 h. 30. De Saint-Pierre-de-Manneville, par le bac, vers la Ronce, le Château d'Yville, la Cavée Renard, la Ferronnerie, la Geule d'Enfer, la Coquinerie, la Rouge Mare, la Caronnerie, le Bois Mauny, Caumont. Déjeuner tiré des sacs. Retour de Saint-Pierre-de-Manneville à Rouen vers 18 h. 30. Distance : 20 km. env. Inscriptions au billet collectif : 1^{er} décembre à la permanence précédant la course. Prix du voyage : 12 fr. environ.

Dimanche 18 décembre

LES BERGES DE LA SEINE

Commissaire : Mlle A. VARIN

R. V. 8 h. 30 place de l'Hôtel-de-Ville. La Poterie, Fond de Bruneval, La Caillette, rue de la Poêle, le Parc Zanguet, la Table de Pierre et le Bois Pigné. Déjeuner tiré des sacs. Retour 18 h. 30 à Rouen. Distance : 20 km. env. Inscriptions avant le 15 décembre et à la permanence précédant la course. Prix du billet : 3 fr.

NOEL ET JOUR DE L'AN

Du 22 décembre 1938 au 3 janvier 1939

COLLECTIVE A SKI

AU CHALET DE LA COMBETTAZ (1.570 m.). LES CONTAMINES

(Haute-Savoie)

Les magnifiques champs de ski du Col du Joly et du plateau de Montjoie.

1^{er} groupe : Départ de Rouen, jeudi 22 décembre, retour des Contamines samedi 31 décembre.

2^e groupe : Départ de Rouen, lundi 26 décembre, retour des Contamines mardi 3 janvier.

Prix : 600 fr. environ comprenant voyage et pension au Chalet.

Adhésions : M. DUBOC, 7, rue du Pré-de-la-Bataille, Rouen. (Avant le 8 décembre).

Dimanche 8 janvier

JUMIEGES ET SA FORET

Commissaire : M. B. DELEVOYE

R. V. gare C. N. A., rue des Charettes. Départ 8 h. 30. Du Château du Taillis par les Côtes, les Golfes, la Navine, Camps Barras, Jumièges et Yainville. Déjeuner tiré des sacs. Retour de Yainville ou du Taillis. Distance : 18 km. Inscriptions avant le 5 janvier et à la permanence précédant la course. Prix du billet : 12 fr.

Dimanche 22 janvier

EN FORET DE LYONS

Commissaire : M. MAINPIOT

R. V. place Beauvoisine. Départ 8 h. 30. Charleval, Rosay, Gaillardbois, Coudray, Lisors, Mortemer, Lyons-la-Forêt, le Chêne Varin, Charleval. Retour à Rouen vers 18 h. 30. Distance : 25 km. env. Inscriptions au billet collectif avant le 18 janvier et à la permanence précédant la course. Prix du billet : environ 15 fr.

Dimanche 5 février

LES ROCHES D'ORIVAL

Commissaire : M. B. DELEVOYE

R. V. 8 h. 15, garé C. N. A., rue des Charettes. Marche en forêt de La Londe, école d'escalades. Déjeuner tiré des sacs. Départ (retour) : autocar, à Rouen vers 18 h. 30. Distance : 10 km. Inscriptions avant le 2 février et à la permanence précédant la course. Prix du voyage : 8 fr.

Dimanche 19 février

UN PEU D'ESCALADE

Commissaire : M. Ph. CAUCHOIS

R. V. gare C. N. A. 8 h. 30. La Fontaine, Fauteuil de Gargantua, Le Paulu, rue de Bourville, la Queue du Chien, la Crique Rançon, Saint-Wandrille. Retour en car jusqu'à La Fontaine. Déjeuner tiré des sacs. Retour à Rouen 19 h. Distance : 20 km. env. Inscriptions avant le 15 février et à la permanence précédant la course. Prix : 15 fr. env.

Mardi-Gras 21 février

SOIREE SPELEOLOGIQUE COSTUMEE

Commissaire : M. N.

R. V. place de la Madeleine, à Rouen. Départ 21 h. 30 en voitures particulières. Destination inconnue. Pied à terre en forêt de X... Marche d'environ 6 km. Descente spéléologique. Vestiaire : chacun devra emporter dans un paquet fermé un déguisement comportant au moins un vêtement ou objet se rapportant à la montagne. Ces déguisements seront tirés au sort sans pouvoir être portés par leurs propriétaires. Il ne sera pas nécessaire d'emporter des provisions. Souper en participation. Bal. Loup obligatoire. Tous renseignements seront communiqués à la permanence 15 et 8 jours avant la réunion. Inscriptions 8 jours avant le Mardi-Gras. Participation : Transport et souper environ 25 fr.

Chronique du S. C. A. P.

Groupement skieur de la section de Paris

Gymnastique préparatoire au ski. — Pour la seconde fois, vient de s'ouvrir notre école de gymnastique préparatoire au ski, sous la direction de Mlle Nadia Chipiloff.

Nous sommes certains que les résultats, très encourageants dès la première année de fonctionnement, seront brillants cet hiver.

Ces séances d'éducation physique ont été depuis longtemps reconnues indispensables dans les pays étrangers et il est nécessaire que tous nos skieurs exercés ou débutants se familiarisent avec cet entraînement préalable qui doit être méthodiquement pratiqué et considéré non seulement comme un « dérouillage » afin d'éviter les courbatures, mais comme le début normal de la pratique du ski moderne.

Messieurs. — Mardi, jeudi, samedi, de 19 h. à 20 h.

Dames. — Lundi, mercredi vendredi, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Selon les demandes, certains de ces cours pourraient avoir lieu le matin, de 7 h. 30 à 8 h. 30.

Prix des cours :	Ordinaire	S. C. A. P.
6 leçons	110 fr.	95 fr.
12 —	165 fr.	145 fr.
36 —	370 fr.	330 fr.

Leçons particulières sur demande. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ecole, 7, rue Bonaparte, Danton 86-22.

Cinéma. — La soirée annuelle organisée au profit de l'œuvre « L'Enfant au Grand Air », sous le patronage du S. C. A. P., aura lieu le jeudi 17 novembre, à 21 heures.

Le programme sera composé de films de Ski, d'Alpinisme, de Canoë et de Camping. C'est ainsi que seront présentés :

Magie blanche. Cimes. Trente-six chandelles.

Trois cents jours de soleil. Grand Hôtel Plein Air.

Grand Prix de Morzine. — La Grande Course hivernale du S. C. A. P., jusqu'alors spécialisé dans les Compétitions de Printemps, s'est disputée, pour la première fois l'an dernier, à Morzine, le 30 janvier.

Elle avait groupé 90 concurrents principalement genevois et parisiens et, cette année encore, elle prend une place importante dans le calendrier hivernal des champions et des jeunes skieurs qui veulent se mesurer en compétition. Elle se déroulera donc, aux dates des 14 et 15 janvier 1939, sur les belles pentes du Plenay et nous lui souhaitons une aussi belle participation qu'en 1938.

Modification administrative. — A l'exemple de la Section de Paris, le S. C. A. P. a décidé de relever sa cotisation propre. Elle reste toujours un modique supplément à la cotisation principale, puisqu'elle passe de 12 à 15 fr. Nous en profitons pour rappeler aux skieurs non affiliés au S. C. A. P. les avantages qu'il peut leur procurer :

Réduction sur les téléphériques et chemins de fer de montagne, tarifs spéciaux dans les écoles de ski (principalement à Morzine, Valloires et

Puymorens), organisation de déplacements collectifs de week-end ou de longue durée, écoles de Ski de Printemps...

Championnats de la Fédération Parisienne de Ski. — Les Championnats de la Fédération Parisienne de Ski, dont l'organisation incombe chaque année à l'un des Clubs que groupe cette Fédération, sont confiés pour la saison prochaine au Ski Club Alpin Parisien.

Ils se dérouleront les 29, 30 et 31 décembre, en fin de vacances de Noël-Jour de l'An, car la plupart des concurrents sont des scolaires ou universitaires.

Nous avons tout d'abord pensé choisir Morzine ou Valloires pour être le siège de cette manifestation alpine et parisienne. Mais à cette période de l'année, tous leurs hôtels sont bondés.

Le S. C. A. P. s'est donc tourné vers la charmante station des Houches qui joint à l'attrait de ses pistes desservies par le téléphérique de Bellevue, l'immense avantage d'être voisine de Chamonix dont la capacité hôtelière est pleinement rassurante. Tous les jeunes skieurs se donneront rendez-vous à Chamonix pour la fin de l'année. (Nous rappelons que pour participer à une compétition, il faut obligatoirement être porteur de la licence F. F. S. dont la demande doit être faite au Club.)

Moniteurs de Clubs. — L'E. N. S. F. nous avise qu'elle mettra des moniteurs à notre disposition à l'occasion de cours régionaux destinés à former des camarades qui dirigeront bénévolement des sorties et des cours à l'intérieur des sociétés affiliées; il s'agit en somme de la formation de *Moniteurs de Clubs*.

Nous précisons qu'il ne s'agit pas du diplôme national de la F. F. S., et qu'il ne sera délivré ni brevet, ni certificat.

Le cours s'étendra sur une durée de 8 jours (du lundi matin au samedi soir) et aura lieu soit entre le 1^{er} et le 15 décembre 1938, soit entre le 3 et le 31 janvier 1939. La date en sera arrêtée ultérieurement. Les frais de séjour seront à la charge des participants, mais des conditions spéciales seront obtenues.

Programme des courses à skis de Novembre 1938 à Mars 1939

INTRODUCTION

Avec le précieux concours de Commissaires dont le dévouement et le savoir-faire sont bien connus déjà et l'aide de Commissaires nouveaux (skieurs et skieuses) auxquels il est heureux de souhaiter ici la plus cordiale et encourageante bienvenue, le Bureau du S.C.A.P. a préparé et soumis à l'attention de tous ceux qui aiment la montagne hivernale (ou la voudraient connaître) un copieux programme de Courses Collectives et Séjours en Montagne pour les deux derniers mois de 1938 et les deux premiers mois de 1939.

Il ajoute aux tableaux ci-dessous les indications et recommandations générales suivantes :

a) Toutes précisions concernant ces Collectives et Séjours doivent être prises au Bureau du S. C. A. P. Au plus prochain jour, on y trouvera un registre préparé pour fournir à tous les indications essentielles et pour recueillir les noms des adhérents. Ceux-ci faciliteront grandement la tâche des organisateurs en évitant, dans toute la mesure possible, les abandons ou les inscriptions de la dernière heure.

(Bien demander, en particulier, si les sorties sont plus spécialement destinées aux skieurs, débutants, moyens ou forts.)

Il va de soi que des modifications de programme pourront intervenir en fonction de circonstances d'enneigement, difficultés de temps ou de cas de force majeure.

b) On rappelle à la bonne attention de tous, et dans le meilleur intérêt de chacun, le fonctionnement (chaque année amélioré) de nos Ecoles :

Ecole de Gymnastique préparatoire au Ski (N. Chipiloff, 7, rue Bonaparte, Paris, 6^e).

Ecoles d'hiver à Morzine, Valloires et Col de Puymorens. Un accord de durée avec l'E. N. S. F. et la F. F. S., en cours de signature, nous assure du meilleur concours de ces organismes pour l'enseignement du Ski et pour les diverses manifestations sportives auxquelles nous portons intérêt.

c) On demande de bien noter que :

— le Grand Prix de Morzine se déroulera sous les auspices du S. C. A. P., les 14 et 15 janvier 1939;

— le Challenge Intersections du Club Alpin Français sera couru, le 5 mars prochain à Valloires; sa préparation sera assurée de concert entre le S.C.A.P. et la Section de Savoie du C. A. F.

26-27 novembre. PIC DE L'ETENDARD.

Commissaire : M. Pierre CLÉMENCET.

Départ le vendredi 25, à 20 h. 25. Samedi, St-Jean-de-Maurienne (6 h. 42). En car, St-Sorlin, Refuge des Lacs de Bramans. Dimanche : Pic de l'Etendard. Col de la Croix de Fer, St-Sorlin. En car à St-Jean-de-Maurienne. Départ à 19 h. 56. Paris, lundi à 6 h. Skieurs entraînés, nombre limité à 12.

3-4 décembre. VALLOIRES. Commissaire : M. P. LARIGALDIE.

Départ de Paris le vendredi 2 décembre à 20 h. 25. Arrivée à St-Michel-de-Maurienne à 7 h. du matin le samedi 3 décembre. En car à Valloires. Le samedi 3, la Pointe des Ratisnières. Le dimanche 4, Les Trois Evêchés.

10-11 décembre. L'ARPETTAZ. — PIC DE LA LAUZIÈRE.

Commissaire : Mlle Y. LACROIX.

Départ vendredi 9 décembre soir, ligne Bourg-St-Maurice 19 h. 45. Samedi 10 déc., L'Arpettaz (belle descente où le Ski Club local fait courir son challenge annuel). Dimanche 11 déc., Pic de La Lauzière, 5 heures de montée depuis Celliers. Skieurs entraînés. Nombre limité à 12.

ALPE D'HUEZ (Dôme des Petites Rousses).

Commissaire : Mlle CHIPILOFF.

Départ de Paris 21 h. 20. Arrivée à Grenoble à 7 h. 50. Car pour Alpe d'Huez.

48 HEURES EN TARENTEISE (Skieurs débutants).

Commissaire : M. AUBERT.

Départ vendredi 9 décembre. R. V. 19 h. 15, train 19 h. 40. Samedi 10, arrivée Moutiers-Salins 6 h. 13. Petit déjeuner Moutiers, Car pour St-Bon, à pied à Courchevel ou Moriond. Samedi et dimanche, leçons de ski et petites excursions. Départ, dimanche 11 déc. Car à 17 h. 30 à St-Bon, dîner à Moutiers; train 20 h. 23. Paris lundi à 7 h. 5.

Inscription au billet collectif le plus tôt possible et au plus tard le lundi 5 décembre à 19 h. en indiquant si l'on désire loger en chambre ou

dortoir. Tous renseignements au C. A. F. tous les jeudis soir, de 21 h. à 22 h. Versement de 300 fr. d'arrhes en s'inscrivant; indiquer si l'on désire un hamac.

17-18 décembre. VALLOIRES. Commissaire : M. PETYST DE MORCOURT.

R. V. jeudi 15 déc, à 21 heures au S. C. A. P. Départ le vendredi 16 à 20 h. 25. Programme : Valloires, Seta des Prés, Aiguille de l'Epaisseur. Retour à Paris le lundi 19, à 6 heures.

REGION DU QUEYRAS. Commissaire : M. EYGLUNET

14-15 janvier. LA CLUSAZ. SIGNAL DE CROSSE BAULET. SALLANCHES. Commissaire : M. Pierre CLÉMENCET.

Départ le vendredi à 20 h. 25. Samedi, Annecy 6 h. 33. En auto à La Clusaz, Beauregard, Croix de Colomban, Cols du Merdassier, des Aravis. Dîner et coucher à la Giettaz. Dimanche : Col Jaillot, Signal de Crosse Baulet. Descente sur Sallanches. Départ à 19 h. 41. Paris lundi à 6 h. 35. Skieurs entraînés. Nombre limité à 12.

21-22 janvier. LAFFREY. LA MORTE.

Commissaire : M. P. LARIGALDIE.

Vendredi 20 janvier, départ de Paris à 21 h. 20. Arrivée à Grenoble à 7 heures du matin. En car à Laffrey (traversée de Laffrey), la Morte par la Grande Serre (le samedi 21 janvier). Le dimanche 22 janvier, La Morte, Le Grand Galbert.

TETE DES PRES DE SAIX.

Commissaire : M. LECONTE DE POLY.

Tête des Prés de Saix, le 21, si l'enneigement permet les descentes jusqu'à Samoens et si le temps est beau. Le 22, descente du Brévent sur Planpraz ou sur Les Houches. Si l'enneigement était insuffisant, 2 jours de descente au téléférique de l'Aiguille du Midi. (Abonnement de week-end). Départ du train vendredi 20 à 19 h. 45. Nombre limité à 12.

28-29 janvier. SAINT-BON. Commissaire : M. PLAILLY.

COL DE VARS. PALEYRON. TETE DE LAMET.

Commissaire : M. ICHAC.

4-5 février. JURA SUISSE. Commissaire : M. MARION.

Skieurs moyens. R. V. Gare de Lyon 22 h. vendredi 3 février. Départ 22 h. 30, arrivée Jougne 7 h. Mont-Suchet (1.590 m.), Aiguilles de Baulmes, Sainte-Croix (dîner commandé et coucher). Dimanche 5 : Chasseiron (1.610 m.), descente sur Butte, dîner. Départ 22 h. 6, arrivée Paris le 6 à 6 h. 20. Déjeuners tirés des sacs. Prix du billet et de l'hôtel environ 240 fr. Inscriptions avant le 15 janvier, Nombre limité.

TRAVERSEE DE NANCROIX A BOURG-SAINT-MAURICE. MONT JOVET.

Départ le vendredi à 19 h. 45. Samedi : Landry (6 h. 49). En auto à Nancroix, Col des Frettes, Bourg-Saint-Maurice. En train à Moutiers. Dîner et coucher. Dimanche, en auto à Notre-Dame du Pré, Mont-Jovet. Descente sur Aime. Départ à 19 h. 59, Paris le lundi à 6 h. 35. Nombre d'adhérents limité à 12. (En cas de période avalancheuse les courses seraient changées.)

11-12 février. 48 HEURES EN MAURIENNE (Skieurs débutants).

Commissaire : M. AUBERT.

R. V. vendredi 10 février à 20 h. Départ 20 h. 25. Samedi 11 février, arrivée St-Michel-de-Maurienne à 7 h. 1. Autocar pour Valloires. Arrivée vers 8 h. 30. Samedi 11 et dimanche 12 février : Leçons de ski et petites excursions. Retour dimanche 12 février, car à 17 h. à Valloires, dîner à St-Michel-de-Maurienne, départ train 19 h. 31. Lundi 13, Paris arrivée à 6 heures.

Inscriptions au billet collectif : le plus tôt possible et au plus tard le mercredi 8 février à 18 h. 30. Indiquer si l'on désire loger en chambre ou en dortoir et si l'on désire un hamac. Versement de 300 fr. d'arrhes à l'inscription.

EMBRUN, CREVOUX, LES ORRES.

Commissaire : M. M. BERNARD.

18-19 février. VILLARS-SUR-OLLON (Suisse).

Commissaire : M. KARPELES.

GRAND MONT D'ARECHES. Commissaire : M. GODDE.

25-26 février. COL DE COMBEROUSSE. COL DE LA VALLOIRE.

Commissaire : M. P. LARIGALDIE.

Vendredi 24 février : Départ de Paris 20 h. 25. Le samedi 25 février : Col de Comberousse, si possible l'ascension du Puits Gris, le Col de la Valloires. Coucher au Curtillard. Dimanche 26 février : Curtillard, Grands Rochers du Merdaret.

BRIANÇONNAIS. Commissaire : Mlle Y. LACROIX.

Départ vendredi soir 19 h. 30 pour Briançon. Samedi : Briançon, Cervières, fort ou col du Gondran, descente sur Mont-Genèvre; coucher à Cervières (1.620 m.). Dimanche : Col d'Izoard, aller et retour par même itinéraire.

Séjours de longue durée

NOEL ET JOUR DE L'AN (22 décembre au 3 janvier)

Collectives S. C. A. P. à MORZINE et à VALLOIRES

de 975 à 1.575 fr. tout compris. Demander le programme détaillé au S. C. A. P.

NEVACHE. Commissaire : Mlle BOISSEAU.

CHAMONIX. Commissaire : Mme ICHAC.

SUISSE OU ITALIE. Commissaire : M. RUFFIN.

Du 18 au 25 février

8 JOURS DANS LA REGION DU COL DE PUYMORENS

Commissaire : M. MELLECKER.

Le Gérant : Marcel LEGRAND.

Melun. — Imp. LEGRAND et Fils

ÉCOLES D'ESCALADES - GYMNASÉ

Nous demandons aux membres de la Section de Paris fréquentant nos écoles d'escalades et le gymnase de vouloir bien acquitter avant la fin novembre leurs droits d'inscription pour l'année 1939, savoir :

Ecole d'escalade 5 fr.

Gymnase 10 fr.

En ce qui concerne les séances du gymnase, nous rappelons qu'elles ont lieu régulièrement le mercredi et le vendredi de chaque semaine, à la Clinique du Dr MADEUR, 26, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris, aux heures suivantes :

Mercredi : 1^{re} séance : de 19 h. 30 à 20 h. 15.

2^e séance : de 20 h. 45 à 21 h. 30.

Vendredi : une seule séance de 19 h. 30 à 20 h. 15.

Tenue : maillot de bain ou tenue athlétisme.

PRÉPARATION MILITAIRE — TIR

La Section de Paris du C. A. F. étant affiliée à l'Union des Sociétés de Tir de la Région de Paris, les membres de la Section peuvent participer, sur présentation de leur carnet, aux séances de tir (à 50 m. ou à 200 m.) de cette Union dans les stands du Gouvernement Militaire de Paris.

Ils auront ainsi la faculté de s'exercer à la fois au fusil de guerre, modèle 1886, au fusil 5,5 et, à certaines séances du samedi, au tir de la mitrailleuse et du fusil-mitrailleur.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. Hurand, au Siège social, où l'on peut demander le programme des séances de tir de l'année 1938-1939.

Réductions accordées aux membres du C. A. F.

Nous tenons à la disposition de nos membres, au Bureau de la Section de Paris, des tickets d'entrée pour les établissements ci-après (tickets à présenter au contrôle en même temps que la carte de membre) :

PATINOIRE SPORTING VICTOR-HUGO, 17, rue Mesnil, Paris 16^e.

Le carnet de 10 tickets : 80 fr. au lieu de 100 fr.

PISCINE AUTEUIL-MOLITOR, avenue de la Porte-Molitor, Paris 16^e.

Le ticket 9 fr. au lieu de 13 fr.

PALAIS DES SPORTS, 8, boulevard de Grenelle, Paris.

Le carnet de 20 tickets : 140 fr. (au lieu de 10 fr. le ticket).

Ou le ticket : 7 fr.

D'autre part, sur présentation du carnet de membre, les établissements suivants accordent les réductions individuelles ci-après :

PISCINE LUTETIA, 17, rue de Sèvres, Paris 6^e.

5 fr. au lieu de 6 fr.50.

CINEMA STUDIO BERTRAND, 29, rue Bertrand, Paris 7^e.

Matinées de semaine : 5 fr. au lieu de 8 fr.

Soirées : 8 fr. au lieu de 12 fr.